

SCARRON (Pierre), évêque de Grenoble, demande M. Olier pour coadjuteur, t. II, 535.

SCHOMBERG (Le maréchal de) signe la déclaration faite par M. Olier touchant les duels, t. II, 100.

SCIENCE. Voyez *Étude*. La science éclatante n'est point de l'objet du séminaire de Saint-Sulpice, t. II, 326.

SÉGUENOT, Oratorien, enfermé à la Bastille pour son attachement à la doctrine de l'abbé de Saint-Cyran, t. II, 103. On veut l'attirer à Paris pour prêcher; M. Olier écrit à saint Vincent pour prévenir ce mal, 194.

SÉGUIER, famille alliée à celle de M. Olier, t. I, 28. Le chancelier Séguier approuve que les missionnaires dont M. Olier faisait partie, terminent les procès à l'amiable, nonobstant l'accusation intentée contre eux au Parlement, t. I, 221. Il travaille, par les conseils de Marie Rousseau, à l'extirpation de l'hérésie et au bien de l'Eglise, 326. Sur une seule parole de Marie Rousseau, madame la chancelière bâtit la maison de charité de madame de l'Etang, 354. Danger qui court le chancelier en allant interdire le Parlement, t. II, 100. M. Olier écrit à saint Vincent de prier le chancelier que le Père des Mares ne prêche point, 194.

SÉMINAIRES, ordonnés par le Saint-Concile de Trente, comme le moyen le plus propre pour renouveler le clergé et réformer l'Eglise, t. I, xij. Saint Charles commence à en établir à Milan. Divers conciles provinciaux en France en ordonnent aussitôt l'établissement, xiv. Pendant quatre-vingts ans on ne fait que des essais sans résultats, t. I, 361, 362. M. Bourdoise lui-même regarde enfin l'exécution de ce dessein comme impossible, 363. Ce qu'il faut entendre par les séminaires établis par ce dernier, 404, 405.

Les instituteurs des séminaires en France devaient puiser les premiers de leur esprit à l'Oratoire, t. I, 124, et n'être point séparés du corps du clergé; 74, 75. M. Olier est destiné pour jeter en France les premiers fondements des séminaires, 86. La mère Agnès lui fait elle-même cette déclaration, *ibid.* Le Père de Condren est aussi éclairé d'en haut sur la vocation de M. Olier, 136, 137. Il ne découvre point

pendant à M. Olier ni à ses autres disciples le dessein caché de Dieu, 130, 131, 144. Pour les préparer à l'œuvre des séminaires, il les envoie en mission, 143. Enfin, avant de mourir, il déclare à ses disciples qu'ils doivent établir un séminaire, et assure que cette maison sera bénie de Dieu, 172, 173. Il meurt avant d'avoir achevé d'instruire ses disciples, et apparaît après sa mort à M. Meyster, qu'il charge de leur manifester la suite de son dessein, 278, 279. Etablissement du séminaire de Vaugirard, le premier grand séminaire en France, 363. Saint Vincent de Paul et l'Oratoire commencent alors à en établir, 365. L'Oratoire n'avait eu jusqu'alors que des *Séminaires-collèges*, 403. Commencement du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, 407. Les séminaires de Saint-Magloire, des Bons-Enfants, de Saint-Nicolas et de Saint-Sulpice, sont la source de la plupart des autres établis depuis en France, t. II, 435. M. Olier institue sa compagnie pour aider à l'établissement des séminaires, et forme des sujets que les Evêques lui envoient dans ce dessein, 380. Il soumet aux Evêques ses vues sur la direction des séminaires, 410. Ces prélats demandent que son Mémoire soit imprimé, 411. Idée de cet écrit : les vrais supérieurs des séminaires sont les Evêques, 412. Des directeurs, 41, 414 et suivants. Des séminaristes, 416.

SÉMINAIRE (Petit) de Saint-Sulpice, t. II, 278. Voyez *Sulpice* (Saint-).

SEPT-FONTS (Réforme de) au XVIII^e siècle, t. I, xvij.

SERRES (Just de), évêque du Puy, meurt; on demande M. Olier pour son successeur, t. I, 299.

SERRES (Le Père de), gardien des Cordeliers du Puy; réponse que lui fait M. Olier, t. II, 544.

SERVITUDE. M. Olier fait vœu de servitude envers Notre-Seigneur; étiendue de ce vœu, t. I, 319, 320. Il fait vœu de servitude aux âmes, 439, 440; se considère comme le serviteur de ses paroissiens, 413, 416. Il désire que ses disciples fassent profession de servitude à Jésus-Christ et à l'Eglise, t. II, 368. Nécessité de cet esprit dans les prêtres, 369. Spécialement dans ceux de la compagnie de Saint-Sulpice, 374.